



« Une alliance
pour gagner »

BESANÇON - DIJON - CÔTE D'OR - DOUBS - BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2026/27

**Retour impératif du dossier :
AVANT LE 10 JUILLET 2026 !**



Table des matières :

Présentation du club

Présentation du staff

Aspects financiers

Licence / Adhésion

Licence FFJDA

Judogi - Vêtements

Fiche d'inscription

Certificat médical

Autorisations

Charte de l'athlète

Stage de rentrée à La Motte Servolex

PRÉSENTATION

DU CLUB

Objectifs :

Détecter et accompagner les athlètes filles et garçons vers l'accès au Haut Niveau en leur proposant les outils les plus cohérents pour une pleine réalisation de leurs objectifs sportifs et personnels (double projet).

Formations technique, technicotactique, et physique seront mises en place. La participation à certains tournois dont des labellisés préparent aux compétitions régionales et nationales. Les déplacements sur des compétitions européennes sont déterminés par les résultats nationaux (ranking list) et l'engagement.

Les meilleurs athlètes ont pu, lors des saisons précédentes, être sélectionnés en équipe de France et participer jusqu'à des championnats mondiaux



DOJO
ACADEMY ACA

dojoacademy.fr

dojoacademy.fr

Admission :

Décision d'une Commission Technique avec validation du Conseil d'Administration s'appuyant sur les critères suivants :

- Être Cadet 1^{ère} année en septembre 2026, être licencié de la FFJDA et titulaire d'un passeport sportif en cours de validité
- Dossier sportif de qualité - Forte motivation à la pratique en compétition,
- Engagement moral sur les « droits et les devoirs » rédigé par la Charte de fonctionnement.

Projet sportif :

- Entraînement club hebdomadaire : au CREPS de Dijon et au Dojo des Montboucons à Besançon.
- D'autres créneaux sont mis en place avec la collaboration des clubs associés, et des déplacements dans d'autres structures sont organisés.
- Séances individualisées (technique et physique), selon engagement sportif, seront proposées par les entraîneurs AJBD 21-25 sur les sites d'entraînement (Dijon/Besançon/autres).
- Pour les participations COMPETITIONS officielles et TOURNOIS : Suivi et Coaching sportif + Organisation et prise en charge financière des déplacements et hébergements (à l'exception des repas les jours de compétition)
- Mise en place de STAGES SPORTIFS
- Actions de cohésion durant la saison selon calendrier de chacun.



LE STAFF



Bertrand BODIN

Président

06 76 83 02 62
president@ajbd2125.fr



Cédric GAUDET

Consultant Sportif

cedgaudet@wanadoo.fr



Sophie MAUFRAIS

Entraîneur

Besançon

06 73 74 67 10
sophiemaufrais@yahoo.fr



Eva GOURIER

Entraîneur

Dijon

06 67 48 00 89
eva.gourier@gmail.com

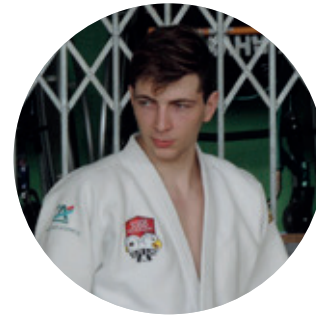


Baptiste PIDANCIER

Entraîneur

Besançon

07 66 13 88 18
baptistepidancier7@gmail.com



Baptiste FOURNIER

Entraîneur

Dijon

06 70 09 61 83
b99.fournier@gmail.com

ASPECTS FINANCIERS

- Chaque athlète SELECTIONNE par le club à une COMPETITION : championnat ou tournoi sera pris en charge (déplacement et hébergement) et inscription. Les repas et les nuitées les veilles de compétitions (lorsque les pesées sont la veille) seront prises en charge par le club, tandis que les repas le jour de compétition sera à la charge de chacun.
- Les Participations aux stages ou regroupements seront prises en charge par le club, il sera toutefois demandé une participation à chaque athlète correspondant aux « frais de bouche » à hauteur de 10€/jour/personne **minimum** suivant l'organisation du stage
- Une participation exceptionnelle pour les déplacements européens pourra être demandée
- Vous avez la possibilité de participer à la vie du club et à sa dynamique en participant activement à la recherche de financements : vente boutique AJBD 21-25, contacts partenaires privés, etc...
- Les paiements de l'adhésion, des stages, de la boutique... passeront tous par Hello Asso
- Comme l'évolution du sport de haut niveau le prévoit, nous avons besoin de compléter les ressources venant des subventions, par des partenariats avec les entreprises. Aussi dès le début de la saison nous demanderons à tous les adhérents de s'investir dans cette recherche. Ceci financera des actions nouvelles, en particulier celles qui permettront de participer à plus de compétitions ou de stages à l'étranger. Faute de ces ressources, certaines actions nouvelles pourraient rester à la charge des familles
N'hésitez pas à en discuter avec les responsables.

Communication

- Informations sur les réseaux sociaux : Facebook :
- Diffusion par SMS/WhatsApp sur les évènements importants.
- Site internet AJBD 21-25 - <https://ajbd2125.ffjudo.com/>



Instagram :



Gestion de l'AJBD :

L'AJBD21-25 est un club de judo dirigé par une équipe de personnes bénévoles élues.

La spécificité administrative du club est que son assemblée générale, qui adopte les projets et les budgets, est composée des dirigeants de ses clubs partenaires.

Un projet : Réunir les compétences et les moyens des dirigeants et entraîneurs des clubs et de l'AJBD 2125 autour des athlètes pour les accompagner jusqu'à leur plus haut niveau dans leur projet.

LICENCE / ADHÉSION

PARTICIPATION AUX FRAIS

Présentation des tarifs 2026/2027 :

Licence : **46,00 €**

Adhésion : **9,00 €**

Prise en charge sportif (dotation, stage de rentrée, tournois, suivi des athlètes, championnats) : **295,00 € pour le 1er adhérent de la famille**

245,00 € à partir du 2ème adhérent

TOTAL = **350,00 € (1er adhérent) 300,00 € (2ème adhérent et plus)**

Important : si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Rentrée Scolaire (ARS), il est **INDISPENSABLE** de nous fournir le document PASS SPORT pour bénéficier de 70€ de réduction. Les bénéficiaires recevront un code unique par e-mail ou SMS durant la deuxième quinzaine d'août 2026

"Choisis ton sport" : bénéficiez d'une aide de la ville de Dijon pour votre licence sportive : https://www.dijon.fr/wp-content/uploads/sites/24/2026/06/CHOISIS_TON_SPORT_Flyer26_final.pdf

Modes de règlement :

Règlement via le lien Hello Asso ci-joint :

<https://www.helloasso.com/associations/ajbd2125/adhesions/adhesion-2026-2027>

ou en scannant le QR code



Pour les règlements de l'adhésion par chèques vacances ou chèques sport, merci de bien vouloir prendre contact avec nous par mail à ajbd2125@ajbd2125.fr

Vous pouvez bénéficier de réduction, pour cela vous devez IMPERATIVEMENT nous fournir les codes PASS SPORT et Ville de Dijon par mail à ajbd2125@ajbd2125.fr

Nous offrons la possibilité de régler votre adhésion, en 1 fois, 3 fois ou 12 fois, en choisissant la formule adaptée sur Hello Asso.

Attention les athlètes bénéficiant des aides ci-dessus n'ont pas la possibilité de régler en plusieurs échéances

Le paiement de l'adhésion est indispensable pour la validation de votre demande de licence.

Le Pass'Sport saison 2026-2027 est reconduit

Ce dispositif de l'État vise à favoriser la pratique sportive en club en offrant une réduction immédiate sur le coût de l'adhésion ou de la licence.

C'est une déduction directe de 70 € (montant revalorisé depuis 2025) appliquée au moment de l'inscription dans une structure partenaire.

Le dispositif est désormais réservé aux personnes suivantes :

- Les jeunes de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'Allocation de rentrée scolaire (ARS).
- Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- Les adultes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers (Crous ou bourses régionales sanitaires et sociales) jusqu'à 28 ans.

LICENCE / ADHÉSION

PARTICIPATION AUX FRAIS

Hello Asso

Grille tarifaire cotisation/adhésion

PAIEMENT EN UNE FOIS	Plein Tarif Competiteur	Tarif Reduit Pass Sport Competiteur	Tarif Reduit Pass Sport et Ville Dijon Competiteur	Non Competiteur
1er adherent Famille	350 € Tarif C 1	280 € Tarif C 2	140 € Tarif C 3	50 € Tarif NC
2ème et 3ème adherents Famille	300 € Tarif C 4	230 € Tarif C 5	115 € Tarif C 6	

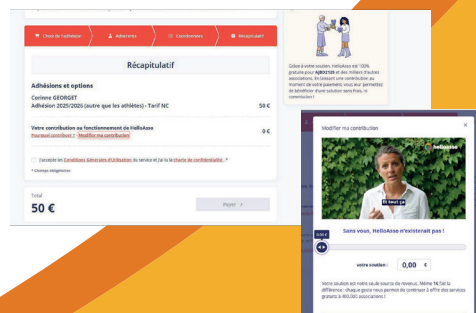
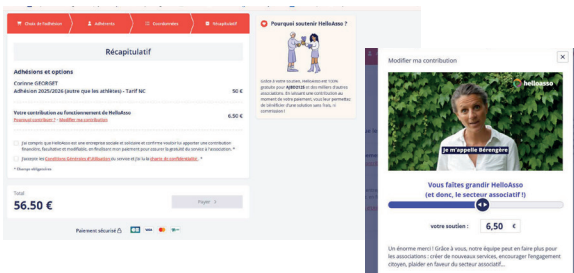
PAIEMENTS FRACTIONNES	Plein Tarif Competiteur 3 Foix	Plein Tarif Competiteur 12 Foix
1er adherent Famille	3 x 116,67 = 350,01 € Tarif F 1	12 X 29,17€ = 350,04 € Tarif F 2
2ème et 3ème adherents Famille	3 x 100 € = 300 € Tarif F 3	12 x 25 = 300 € Tarif F 4



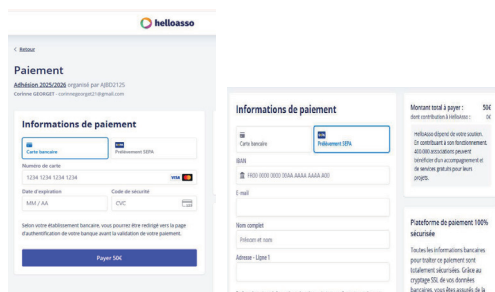
Vous choisissez l'option de paiement qui est adaptée à votre situation, puis "commander"

En bas de page, Hello Asso vous proposera la possibilité de verser un don au club - cette option reste facultative

Les informations concernant le paiement indiquent d'office une contribution pour Hello Asso - Vous pouvez modifier cette contribution selon votre choix.



Une fois votre sélection faite, il ne vous reste plus qu'à payer en choisissant cette fois votre mode de règlement : par carte ou par SEPA



LICENCE FFJDA

2026/2027

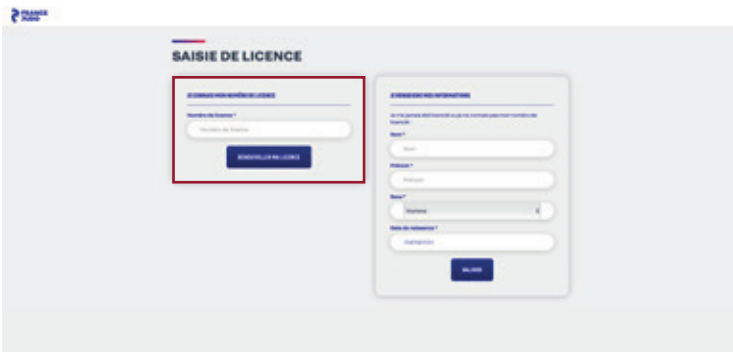
Pour cette nouvelle saison 2026/2027, nous vous demandons de procéder à une double inscription au niveau de votre prise de licence fédérale :

1. En remplissant soigneusement votre dossier d'inscription ci-joint
2. En accédant sur le site de la FFJDA
 - Pour se licencier ou renouveler sa licence
 - Pour remplir complètement votre demande de licence 2026/2027

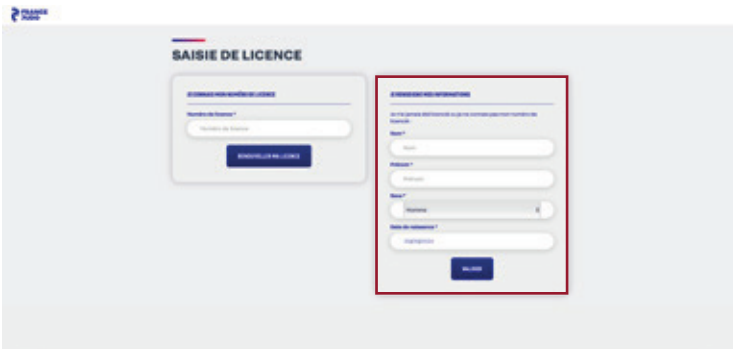


Aller sur le site

<https://moncompte.ffjudo.com>



Onglet pour un renouvellement de licence.



Onglet pour une création de licence.

Cette demande sera ensuite placée dans un espace « panier » que nous traiterons au niveau du club.

Une fois licencié, vous pourrez accéder à vos données personnelles sur un espace personnalisé.

ATTENTION l'accès se fait par l'adresse mail que vous aurez enregistré.

JUDOGI ET VETEMENTS

2026/2027

Tous les judokas devront être équipés d'un Judogi blanc MIZUNO conforme aux règles IJF sur les différents niveaux de championnat : régional, national et international et sur les tournois. C'est une des conditions pour la prise en charge des déplacements.

Achat complet, via la boutique PAMIES : se connecter sur www.pamiessport.fr, cliquer sur l'onglet **boutique clubs**, choisir **AJBD2125**

Nouveaux entrants au club

Pour les nouveaux adhérents, une aide de 50€ est attribuée pour l'acquisition du judogi.



Judogi « YUSHO IJF » 750g brodé aux couleurs du club et de ses autres partenaires (Crédit Agricole).



Sachez également que vous pourrez commander tous les produits siglés AJBD21-25, dans notre boutique club. Une sélection de vêtements et de bagagerie vous sera proposée prochainement.

A partir de fin août, vous pourrez passer directement vos commandes sur le site de Pamies Sports, au tarif AJBD2125, avec une livraison à domicile.

La démarche sera la même pour tous les adhérents.

COMMANDE JUDO GI

2026/2027

TARIF MIZUNO : BLANC 180.00€ + 14€ (broderie) = 194.00€

TARIF CLUB : BLANC 170.00€ (brodé)

TARIF CLUB PRIMO ARRIVANTS : BLANC 170.00€ (brodé) - 50.00€ = 120.00€

TARIF MIZUNO : BLEU 200.00€ + 14€ (broderie) = 214.00€

TARIF CLUB : BLEU 190.00€ (brodé)

TARIF CLUB PRIMO ARRIVANTS : BLEU 190.00€ (brodé) - 50.00€ = 140.00€

GUIDE DES TAILLES

JUDOGIS

CM	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
139	0	0	0																
142	0	0	0																
145	1	1	1																
148	1	1	1	1															
151	1	1	1	1.5	1.5														
154		1	1	1.5	1.5	1.5													
157			1.5	1.5	1.5	2	2												
160			1.5	1.5	1.5	2	2	2.5											
163			2	2	2	2	2	2.5	2.5										
166			2	2	2	2	2	2.5	3	3									
169				2	2	2.5	2.5	3	3	3.5	3.5								
172				2.5	2.5	2.5	2.5	3	3.5	3.5	3.5	4							
175					3	3	3	3	3.5	3.5	3.5	4	4						
178						3.5	3.5	3.5	3.5	4	4	4	4.5	4.5	4.5				
181							3.5	3.5	3.5	4	4	4	4.5	4.5	4.5	5	5	5.5	5.5
183							4	4	4	4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	5	5	5.5	6
185								4	4	4.5	4.5	4.5	4.5	5	5	5	5.5	5.5	6
187									4	4.5	4.5	4.5	4.5	5	5	5.5	5.5	6	6
189										4.5	4.5	4.5	4.5	5	5	5.5	5.5	6	6
191											4.5	4.5	5	5	5	5.5	5.5	6	6.5
+																5.5	6	6.5	7

Guide de tailles indicatif pour un SHIA GI, voir votre spécialiste judo en cas de doute.

CEINTURES

CM	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6	6.5	7	8
CM	235	245	255	265	275	285	295	305	315	325	335	355

ATTENTION VOUS NE DEVEZ INSCRIRE QUE LA TAILLE DEFINIE PAR LE TABLEAU CI-DESSUS MIZUNO.

En aucun cas nous ne devons voir apparaître une taille en cm ou autres

Au cas où vous ne soyez pas sûr de cette taille, demandez à vos partenaires d'essayer leur judogi.

Une séance d'essayage sera possible lors du stage de rentrée à la Motte Servolex.

Pour les primo arrivants, le club remboursera les 50€ de dotation par virement à réception de la facture Pamies acquittée du judogi.

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2026/2027

RETOUR IMPÉRATIF DU DOSSIER AVANT LE 10 JUILLET 2026

NOM		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse			
CP	VILLE :		
Portable Judoka			
Portable responsable 1			
Portable responsable 2			

Profession Responsable 1		Tél. professionnel
--------------------------	--	--------------------

Profession Responsable 2		Tél. professionnel
--------------------------	--	--------------------

Email Judoka :@.....

Email responsable 1 :@.....

Email responsable 2 :@.....

Attention il est primordial et obligatoire de donner une adresse mail fiable car elle vous servira également pour votre espace personnel licencié sur le site fédéral

Catégorie poids envisagée	Kg	Grade actuel	
Club partenaire (d'origine)			
Nom Professeur		Tel professeur	

Email Professeur :@.....

Si vous êtes ceinture marron, indiquez la date mentionnée sur votre passeport sportif : / /
(Attention, les infos seront sur le site fédéral pour la relation grade, accès à la ceinture noire)

Profession ou Coursus scolaire :

CERTIFICAT MÉDICAL

SAISON 2026/2027

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les MINEURS*, cependant nous pensons que ce certificat sera le bienvenu, pour vous comme pour nous et permettra de réduire les risques de problème de santé futurs. Votre projet sportif passe déjà par un bon état de santé et un bon suivi. Donc nous vous demandons mineurs et **majeurs** (obligatoirement) de nous fournir ce certificat médical

**Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive.*

Le questionnaire de santé reste cependant obligatoire : si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.

CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA COMPETITION

Je soussigné(e), Docteur, atteste que :

M/Mlle

Ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo en COMPETITION

Fait à, le

Tampon et signature du médecin

AUTORISATION PARENTALE

POUR LES MINEURS

Si un accident survenait au cours d'un championnat, d'un tournoi, d'un stage ou d'un déplacement groupé ou individuel durant la saison 2026/2027, nous vous invitons à bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous, afin d'assurer la meilleure prise en charge pour votre enfant.

Je soussigné(e), déclare avoir la responsabilité légale au titre de père * / mère * / tuteur légal * et autorise à ce titre l'Alliance Judo Besançon Dijon 21-25 à faire procéder toute intervention chirurgicale nécessitée par l'urgence et sur avis médical sur mon fils/ma fille *:

NOM		Prénom	
Date de naissance			
Adresse			
CP	VILLE		
N° téléphone Signataire		N° portable Signataire	

* Rayer la(les) mention(s) inutile(s)

Date : Signature :

Autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs

En application à l'article 7 du décret n° 2001 – 35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.

Je soussigné(e) (NOM Prénom)
Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur

..... (NOM Prénom de l'enfant)

Autorise tout médecin agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur
..... (NOM Prénom de l'enfant)

Fait à, le

Signature :

AUTORISATION

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

Pour les mineurs : Cède à l'association Alliance Besançon Dijon 21-25, par le présent document, les droits que je détiens sur l'image de mon fils / ma fille

Pour les majeurs : Cède les droits que je détiens sur mon image telle que reproduite sur les photographies et les vidéos réalisées pendant la saison sportive 2026/2027.

En conséquence, j'autorise le club à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique ces images. Celles-ci pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support et intégrées à tout autre matériel produit par l'association, sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

En revanche, je n'autorise pas l'association AJBD 21-25 à céder elle-même, et sans me consulter, mon image à des tiers.

Fait à, le

Signature :

AUTORISATION

DE TRANSPORT

POUR LES ATHLÈTES MINEURS

Je soussigné(e) autorise le transport de mon enfant mineur par les entraîneurs ou les bénévoles du club pour éventuellement rejoindre des lieux d'entraînement ou de manifestation club (Aller et Retour) et systématiquement pour compétitions régionales, nationales ou internationales (Aller et Retour) au moyen des véhicules du club, des bénévoles ou des entraîneurs, de véhicules loués ou des avions des compagnies aériennes ou tout autre moyen de transport concerné.

Le club est assuré pour le transport des athlètes et entretient ses véhicules qui sont régulièrement renouvelés.

Fait à, le

Signature :

CHARTRE ATHLÈTE

Nom de l'athlète :

Trouvez par ce document les règles de vie qui seront, pour toutes et tous, un moyen de bien fonctionner dans notre structure permettre ainsi à chacun d'atteindre ses objectifs sportifs.

ASSIDUITE :

Il est demandé à chacun d'être à l'heure aux entraînements et d'être prêt au moment du salut.

- Les strapping ou autres soins devront être faits avant le salut, l'idéal étant d'être présent 15 minutes avant.

Les athlètes ayant un souci récurrent (scolaire, universitaire, autre...) devront le faire savoir aux entraîneurs de manière à ce qu'il soit pris en compte.

La période d'entraînement démarre avec le stage de rentrée d'août et se termine fin juin. L'athlète se doit d'être présent sur la totalité de la saison.

Par principe, l'entraînement au sein de votre club d'appartenance est OBLIGATOIRE, il vous appartient de planifier ces séances avec votre professeur de club selon votre situation.

COMPORTEMENT :

Les athlètes de l'AJBD 21-25 se doivent d'avoir une tenue exemplaire sur et en dehors du tapis :

- Tenue et attitude correcte sur les bords de tatamis,
 - Respect du partenaire ou de l'adversaire par le salut avec la ceinture nouée,
 - Ne pas sortir du tapis sans zoories ou claquettes.
- Ces règles élémentaires sont applicables que ce soit avec le club, en stage, en compétition, etc...

IMAGE :

- Le port du vêtement club est obligatoire à chaque déplacement et action AJBD21-25, au départ ou sur place, sur le podium quand l'organisation l'autorise, et au retour.

La valorisation de l'image de notre club est essentielle et les conventions entre le club, les athlètes d'une part, les institutions et les partenaires économiques d'autre part l'impose expressément.

ENGAGEMENT :

Il est impératif de savoir pourquoi vous êtes sur le tatami :

- A l'entraînement pour votre préparation et celle des autres athlètes du groupe,
- Dans les tournois et championnats, pour vous dépasser et ne rien lâcher,
- Lors de stages ou regroupements où votre engagement et votre comportement doivent être irréprochables.

L'énoncé de ces règles n'est qu'un rappel de notre code moral. C'est avec une belle attitude que nous progresserons ensemble dans de bonnes conditions et dans un esprit judo afin que chacun puisse atteindre ses objectifs.

BILAN D'ENGAGEMENT

Les entraîneurs et les élus sportifs feront, avec les athlètes, un bilan de leur engagement sportif au cours de la saison et avant toute réinscription éventuelle pour la saison suivante.

Je m'engage à respecter cette charte et à donner le meilleur de moi-même pour accéder à mon objectif sportif.

Fait à, le

Signature du responsable légal (pour les mineurs)

Signature de l'athlète

ALLIANCE JUDO BESANÇON DIJON 21-25



Sophie MAUFRAIS
06 73 74 67 10
sophiemaufrais@yahoo.fr

Eva GOURIER
06 67 48 00 89
eva.gourier@gmail.com

Baptiste FOURNIER
06 70 09 61 83
b99.fournier@gmail.com

Baptiste PIDANCIER
07 66 13 88 18
baptistepidancier7@gmail.com

STAGE DE RENTRÉE

les 17-18-19 août 2026

Lieu : La Motte Servolex (73290)

Logistique du stage : L'hébergement se fera dans la résidence "le Repère", rue de l'Erier à la Motte Servolex. Les entraînements se feront au sein du dojo de la Motte Servolex.

Déplacement club :

- Départ de Besançon avec Sophie et Baptiste P.:
 - RDV à 6h20 au pôle des Montboucons.
- Départ de Dijon avec Eva et Quentin:
 - RDV à 6h30 devant le Creps de Dijon (Parking du Kyriad).

Une participation de 30€ par athlète est demandée pour les frais de bouche. (à faire sur HelloAsso)

Merci de prévoir:

- le nécessaire pour un stage de judo (kimonos, affaires de prépa, gourde, claquettes, baskets, strapp, ciseaux, ...)
- des affaires de baignade pour aller au lac du Bourget + crème solaire
- un sac de couchage
- le pique nique du lundi midi

Bien sportivement,

Les entraîneurs
Alliance Judo Besançon Dijon 21-25